

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 672 Le Sous-Lieutenant FOUCHE, hors cadres

n° 672 Le

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 17 du 01/09/1943

Date de publication

16 août 1943

Date du numéro

1 septembre 1943

### TEXTE INTÉGRAL

L'article 4 de l'arrêté 563 du 12 Juillet 1943 est abrogé. Le Sous-Lieutenant FOUCHE, hors cadres, précédemment en service à Tadjourah, est nommé Chef du camp des prisonniers civils italiens.